

ÉDITORIAL

Les lycéens de la filière Gestion-Administration du Lycée Professionnel La Cardinière sont toujours intéressés pour mettre en œuvre des compétences dans le cadre d'activités concrètes.

Ce journal Les Actus des G-A est un bel exemple du travail accompli : recherche d'informations, acquisition de connaissances, rédaction de textes en respectant les règles, utilisation d'outils bureautiques, etc.

J'espère que ce projet deviendra une expérience pérenne pour les élèves de Gestion Administration, valorisant ainsi leur investissement. Il permettra également la communication entre les élèves des différentes filières du Lycée : Commerce, Vente, Logistique et Transport.

Je souhaite une bonne lecture à tous ceux qui feuillèteront Les Actus des G-A.

Jacques STÉMART, Proviseur du LP La Cardinière à Chambéry

SOMMAIRE

Éditorial	1
Le Lycée La Cardinière	1
La mini-entreprise	2
Intervention de Mme ROCHETTE	3
PFMP et emploi	4
L'habit ne fait pas le moine... ?	4
La parité homme/femme	5
Club manga	6
La prévention routière	7
Le harcèlement	8
Les effets du sport	9
Recette	10

LE LYCÉE LA CARDINIÈRE



Le lycée prépare les élèves à différents métiers tertiaires, au service des organisations et des entreprises.

Les métiers de la Gestion-administration :

- Bac pro Gestion-Administration

Les métiers de la logistique et du transport :

- Bac pro transport
- Bac pro logistique
- CAP OOL (Opérateur, Opératrice Logistique)

Les métiers du commerce et de la vente :

- Bac pro Commerce
- Bac pro Vente (Prospection, Négociation, Relation clientèle)
- CAP EVS option B (Employé de Vente Spécialisé option équipements courants)

Pour les élèves qui souhaitent s'investir davantage, une inscription en section européenne *anglais* est possible. Ils peuvent de plus participer aux activités du Conseil de Vie Lycéenne ou de l'Association Sportive du Lycée.

D'après le site Internet du Lycée

LA MINI-ENTREPRISE



Nous souhaitons vendre des accessoires pour téléphones tels que des batteries externes, des écouteurs et des perches selfie.

Qu'est ce qu'une mini-entreprise ?

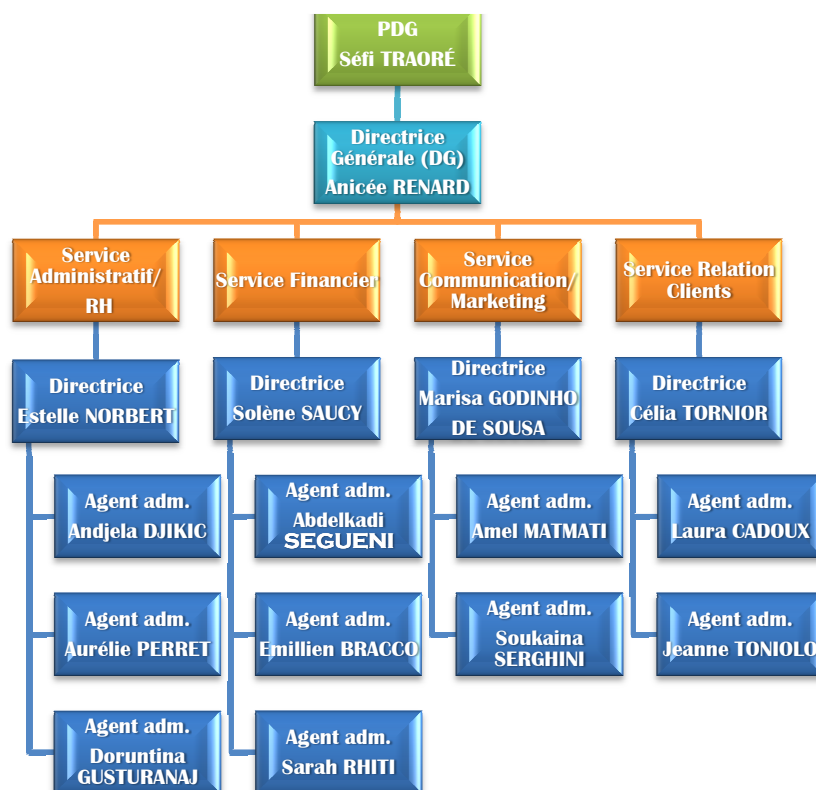
Une mini-entreprise est une entreprise créée et gérée par les élèves durant une année scolaire. Le but est de nous initier à la vie économique et au monde de l'entreprise en nous faisant réaliser l'ensemble des tâches du cycle d'exploitation (recherche de fournisseurs, achats, prospection de clients, ventes, gestion du personnel, tâches administratives diverses).

Comment créer une mini-entreprise ?

Pour commencer, nous avons cherché un produit à vendre. Ensuite, nous avons donné un nom à notre mini-entreprise et créé un logo. Après cela, nous avons sollicité notre Proviseur afin qu'il nous donne son accord, puis nous avons déterminé les fonctions de chaque élève.

Notre prochaine étape est de trouver des fournisseurs pour qu'ils nous vendent des produits aux meilleures conditions.

L'ORGANIGRAMME DE LA MINI-ENTREPRISE



INTERVENTION DE MME ROCHETTE, MARRAINE DE LA MINI-ENTREPRISE

Le jeudi 8 octobre 2015

Quel est votre parcours scolaire ?

J'ai passé un BEP Métiers de la Comptabilité puis un Baccalauréat Comptabilité au LP La Cardinière. J'ai ensuite obtenu un BTS Assistante de Gestion PME-PMI en alternance.

Quelles sont les qualités que vous possédez pour gérer votre service administratif ?

Il faut être ponctuel, rigoureux, poli, souriant. Et faire attention à l'orthographe...

Quelle est l'activité principale de SEVASOL ?

L'activité de SEVASOL est la pose de revêtement de sols.

Comment recherchez-vous vos fournisseurs ?

Ces sont plutôt les fournisseurs qui nous démarchent.

Sur quels critères sélectionnez-vous vos fournisseurs ?

En premier lieu, les délais de paiement.

Comment recherchez-vous vos clients ?

Nous avons une clientèle composée de 5 % de particuliers et 95 % d'entreprises. Nous répondons aux appels d'offres des entreprises.

Comment établissez-vous vos devis ?

Par l'écoute du client, en se déplaçant sur le site. Ou en répondant aux appels d'offres.



Comment calculez-vous votre marge ?

À partir du coût de revient (salariés, locaux, matières premières, etc.), on prend une marge de 20 à 30 %.

Combien y a-t-il de salariés dans votre entreprise ?

Il y a 11 salariés dans l'entreprise, c'est une petite entreprise.

Est-ce par des contrats en CDI, en CDD ? Autre type de contrat ?

Essentiellement en CDD.

Nous allons avoir, en tant que mini-entrepreneurs, à nous positionner sur des postes.

Quelles sont les qualités requises pour être : PDG ?

Le PDG doit être à l'écoute, donner l'envie de travailler, avoir de l'expérience dans tous les domaines, être polyvalent, aller chercher les informations.

Directeur administratif et ressources humaines ?

Il doit organiser son travail, créer des choses, gérer son temps, prendre des responsabilités

Directeur financier ?

Il doit être rigoureux, aimer les chiffres et la logique

Directeur technique ?

Il faut savoir préparer le terrain, les devis, connaître les lieux.

Directeur relation clients ?

Il faut une bonne expression orale.

PFMP ET EMPLOI

COMMENT FAIRE POUR QUE MA PFMP SE PASSE BIEN ?

En lycée professionnel, une partie importante du cursus est consacrée aux PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel). Elles sont de 22 semaines en bac professionnel sur trois ans. Elles constituent la mise en pratique des connaissances théoriques acquises en cours et sont une première « vraie » expérience professionnelle.

Tout d'abord, pour obtenir un stage, le CV et la lettre de motivation sont très importants. Le stagiaire doit être ponctuel, poli et adopter le code vestimentaire de la structure.

Il est bien de prendre rendez-vous avec son futur tuteur pour expliciter les tâches qui peuvent nous être confiées.

Enfin, un stagiaire peut devenir un futur collaborateur. Alors restez en contact et en bon terme avec votre tuteur de stage !

Pour conclure un stage réussi constitue une expérience enrichissante pour l'intéressé comme pour l'entreprise.

Kehzia et Amel, IGA

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE... ?

Il faut toujours avoir une tenue adaptée à la vie professionnelle

Lors d'un entretien, il faut éviter de porter des vêtements vulgaires, très voyants ou trop décontractés (déchirés, décolletés, survêtements, etc.).

Dans la vie professionnelle, la première impression compte. Donc, soignez votre apparence !

C'est pour cela que dans notre lycée professionnel, il est instauré deux jours de tenue professionnelle pendant lesquels les élèves doivent venir en tenue correcte !

Estelle, Aurélie et Roufaïda, IGA

LA PARITÉ HOMME /FEMME

Dans cet article, nous allons parler de l'inégalité homme/femme.

Dans les années 40, les femmes n'étaient pas égales aux hommes. Elles n'avaient pas le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari et restaient chez elle pour s'occuper de leurs enfants. Depuis ce temps, beaucoup de choses ont changé.

Pour en arriver là, il a fallu beaucoup de combats. Même si les femmes et les hommes sont égaux devant la loi, il reste encore beaucoup de choses à changer dans les faits. Il y a encore beaucoup de métiers où les femmes ne sont pas payées autant que les hommes.

L'évolution des lois est progressive mais lente et les lois restent compliquées à appliquer.

Voici quelques dates importantes :

1944 Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes

1946 Inscription du principe d'égalité entre hommes et femmes dans le préambule de la Constitution

1965 Droit de travailler pour les femmes sans l'autorisation de leur mari

1970 Disparition de la notion de chef de famille au profit de l'autorité parentale partagée entre les époux et accordée à la mère célibataire

1972 Loi relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour les travaux de valeur égale

1975 Loi sur le divorce qui peut être prononcé par consentement mutuel ou pour rupture de

vie commune. Recouvrement par le Trésor Public pour non-paiement de pension alimentaire

1983 Loi modifiant le Code du Travail et le Code Pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Il est interdit de prendre en considération du sexe toute mesure en matière de rémunération, de formation, de qualification, de classification, de formation professionnelle ou de mutation.

1985 Égalité des époux dans la gestion du patrimoine de la famille

En juillet 2015, Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, alors ministre du droit des femmes, a fait condamner deux entreprises pour ne pas avoir respecté la parité homme/femme. Une entreprise d'Ile de France devra payer une amende de 8 500 € et l'autre entreprise, 5 000 € par mois jusqu'à ce qu'elle soit conforme à la loi.

Pour qu'une femme gagne autant d'argent qu'un homme, elle doit travailler 79 jours de plus.

Il y a quelques années, c'était « normal » qu'une femme gagne moins qu'un homme en travaillant autant. Maintenant c'est illégal et sanctionné d'une lourde amende.

Emilien et Jeanne, IGA

CLUB MANGA DU LYCÉE

La création et l'histoire des mangas

Un manga est une bande dessinée japonaise. Le mot « Manga » veut dire littéralement en japonais « bande dessinée ». Le tout premier mangaka (celui qui fait les mangas) est Ozamu Tezuka. Il y a tout de même beaucoup de débats par rapport au premier mangaka tellement les mangas sont vieux. Le manga vient bien évidemment du Japon.

A l'origine, les mangas étaient faits pour représenter les histoires ou les contes et on y dessinait les personnes ou personnages en les déformant légèrement.

Les mangas ont commencé à être populaires grâce au fameux manga « Dragon Ball » (1989). Ce dernier a aussi été populaire à cause de l'impact qu'il a eu sur les lecteurs. Dans ce manga « shonen », il y a aussi la pédagogie et la philosophie qui y ont été « dissimulées » de façon à attirer les lecteurs. Les mangas, au contraire des autres livres de l'occident, se lisent de haut en bas et de droite à gauche. Il en est de même dans les livres japonais.

Il y a plusieurs types de mangas, voilà les plus populaires :

- Les Shojo (pour les jeunes filles adolescentes)
- Les Shonen (pour les jeunes garçons adolescents)
- Josei (pour les jeunes femmes et adultes)

Gakusei Mangaka : le club manga du lycée

Que veut dire Gakusei Mangaka ? Facile ! Cela veut dire « Les Lycéens Mangakas ».

Présentation du club :

Gakusei Mangaka est le club manga de notre lycée. Il compte pour l'instant huit membres. Nous faisons des échanges de lecture, nous parlons des mangas qui nous intéressent, nous les présentons aux autres. Les horaires sont les jeudis de 12 h 45 à 13 h 25.

Les activités :

- Présentation des mangas ou animes (dessins animés adaptés à partir des mangas): cela nous permet d'avoir plus de mangas à lire et plus d'animes à regarder.
- Choix des mangas pour le CDI : débat pour les acheter.
- Atelier Dessin : Apprendre à dessiner les mangas, pouvoir s'échanger des conseils...
- Échanges de lecture : Ce qui nous a plu après avoir lu certains mangas que l'on nous a proposés.

Les projets :

- La Japon Expo Touch de Lyon : elle est envisagée mais ce projet ne peut être réalisé que si le club fonctionne bien et que la Maison des Lycéens nous aide.
- Concours : un concours de dessin est prévu. N'importe qui dans le lycée peut y participer.

Logo et carte du club :



LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

INTERVIEW DE Mme RAMPON, CPE

Comment avez-vous organisé la journée sécurité routière ?

J'ai pris contact avec les différents intervenants pour caler une date et définir ce que j'attends de leurs interventions.

Ensuite, j'ai monté un dossier auprès du Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture pour obtenir une subvention. J'ai coordonné le déroulement de la journée, avec l'aide des agents de maintenance, organisé la rotation des différents ateliers (les lieux, le matériel nécessaires, etc.), l'accueil des intervenants (accueil gourmand, restauration, place de parking), fait une fiche « intervention » par l'établissement.

J'ai informé les collègues enseignants, leur ai constitué un petit dossier avec toutes les informations et les listes d'appel. Puis j'ai rédigé une information à destination des familles. Je suis passée dans les classes informer les élèves, leur ai fait une feuille de bord individualisée. J'encadre un groupe toute la journée pour vivre la sensibilisation comme les élèves (constate s'il y a des redites...), voir la rythmique qui a évolué depuis le début du projet. Puis j'ai fait un débriefing à chaud avec les intervenants en fin de journée. Je fais ensuite le bilan statistique et qualitatif des questionnaires que j'ai fait remplir aux intervenants, élèves et accompagnateurs (enseignants - Vie Scolaire).



Quel est votre message principal à adresser aux jeunes ?

Pour moi, cela est très difficile de répondre car j'ai beaucoup de messages :

1. Prenez soin de votre santé,
2. Choisissez bien votre orientation et travaillez bien pour pouvoir vous épanouir plus tard dans votre métier,
3. Devenez citoyens.



LE HARCÈLEMENT

INTERVIEW DE MME BELMONTE, CPE

Quel est l'objectif principal de ce projet ?

L'objectif principal est de faire réfléchir chaque élève sur ce qu'est le harcèlement pour que chacun prête plus d'attention à ses paroles, ses actes et les conséquences qu'ils peuvent avoir. Chaque élève doit savoir qu'il est primordial d'en parler.

Un sujet vous touche t'il particulièrement ?

Pour moi la thématique qui me touche plus particulièrement est le harcèlement parce que mes priorités sont que les élèves se sentent en sécurité dans l'établissement et qu'ils puissent travailler sereinement.

Depuis quand et pourquoi luttez-vous contre le harcèlement ?

Depuis 2011, car il y a eu une campagne menée par un sociologue, Monsieur DEBARBIEUX, sur la violence à l'école. Depuis nous devons mettre en place des politiques de lutte contre le harcèlement.

Quelles sont les actions mises en place ?

Nous sensibilisons les élèves de seconde. Un référent harcèlement met en place les protocoles. Les informations sont diffusées aux professeurs et aux surveillants et aux parents d'élèves. Il y a aussi un projet vidéo.

Qui contactez-vous pour lutter contre le harcèlement ?

Il existe un site internet qui se nomme : Non au harcèlement ou je contacte l'EMS : Équipe Mobile Sécurité, le référent harcèlement qui est le PVS (Proviseur Vie Scolaire), au Rectorat.

Comment réagissent les élèves ?

Les élèves étaient intéressés, mais seulement deux parents sur trois cents étaient présents lors de la réunion de sensibilisation.

Quelles sont les différentes sanctions pour un harceleur ?

Exclusion temporaire ou définitive, mais il a toujours une deuxième chance.

Que doit faire un élève harcelé ?

Il doit en parler à n'importe quel adulte, briser la loi du silence.

Que doit faire un élève témoin d'un harcèlement ?

Signaler les faits sinon il est considéré comme complice.

Depuis l'interview, avez-vous aperçu une prise de conscience chez les élèves ?

Nous avons plus d'élèves qui viennent témoigner de ce qu'ils voient ou entendent à l'encontre d'un élève.

Soukaina SERGHINI et Séfi TRAORE, IGA

NON
au harcèlement
et à la violence

LES EFFETS DU SPORT

La pratique d'exercice a un effet bénéfique indirect sur la santé. Elle permet de prévenir la prise de mauvaises habitudes. En effet, l'activité physique s'accompagne souvent d'une diminution ou absence de consommation de tabac, d'une alimentation plus équilibrée et d'une réduction de poids.

L'excès de sport ne se réduit pas à un seul type de sportifs. Les accidents du sport peuvent arriver chez l'athlète de très haut niveau suite à un surentraînement ou à l'utilisation répétée de certaines parties de son corps, conduisant à des prothèses de hanches, des dérèglements hormonaux, des violentes attaques d'arthrose ou encore à l'utilisation de produits dopants.

PORTRAIT CHINOIS SUR LE SPORT

Je suis Valentine AMAESHI, je joue au basket à Aix Maurienne en Championnat de France élite -18 ans.

Si j'étais un type de ballon ? Un ballon de basket

Si j'étais un athlète ? Usain BOLT

Si j'étais un joueur NBA ? Blake GRIFFIN ou Stephen CURRY

Si j'étais une équipe NBA ? Les Clippers de Los Angeles

Si j'étais une équipe nationale de football ? Nigéria

Si j'étais un champion olympique ? Usain BOLT

Si j'étais une légende sportive ? Michael JORDAN

Si j'étais un sport individuel ? Golf

Si j'étais un stade ? Stade de France

Si j'étais un joueur de France 98 ? Zinedine ZIDANE

Valentine, IGA

LE COIN DES RECETTES

FEUILLETE D'ESCALOPE A LA CRÈME ET MOUTARDE

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 4 escalopes de dinde
- Crème fraîche
- Moutarde
- Sel
- Poivre

Conseils de préparation :

Couper les escalopes en dés.

Les faire cuire à feu doux. Lorsque les escalopes sont dorées, rajouter à la viande de la crème fraîche, de la moutarde, du sel et du poivre.

Couper la pâte feuilletée en 4 et disposer la viande avec la crème fraîche au milieu.

Kehzia, 1GA

OURS

RÉALISATION : Lycée La Cardinière 191 chemin de la Cardinière 73000 Chambéry

RÉDACTEURS EN CHEF : Mme LOUAAR ET M. GROS

RÉDACTEURS : les élèves de 1GA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION : Mme LOUAAR ET M. GROS

GRAPHISTES, MAQUETTISTES : Alice DARCEL et Sarah MARTINATO

RÉDACTEURS DE LA PUBLICATION : Alice DARCEL et Sarah MARTINATO